

Rapport de la Commission pour le Préavis Municipal No 01 / 2015

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Madame la Syndic, Messieurs les Municipaux,

Objet :

**Préavis Municipal No 01/2015 : Travaux de rénovation de la grande salle (Maison de Commune).
Demande de crédit extrabudgétaire de Frs 198'000.-**

La commission composée de Mme Edith Chabloz, Mme Brigitta Mous-Vuurmans, Mr Pierre-Maurice Blanc et Mr Eric Affolter rapporteur s'est réunie à la salle communale de Lully en date du 18 Mai 2015 en présence de Mme Marlise Holzer, Syndic, ainsi que Messieurs Alain Strauss, Raphaël Coucet, Eric Rondot Municipaux concernant le préavis municipal No 01/2015 susmentionné.

Lors de cette séance, la Municipalité nous a expliqué les raisons pour lesquelles elle reste persuadée de la nécessité d'effectuer des travaux, surtout en vue d'améliorer la qualité acoustique dans cette salle dans le but de réduire la résonance que nous connaissons tous. La cuisine actuelle, qui date de 1981 date de construction de l'ensemble communal, nécessite aussi une transformation afin de s'adapter aux exigences actuelles et offrir ainsi des installations plus modernes aux locataires de notre salle communale.

Travaux en vue d'améliorer la résonance.

La Municipalité a fait venir un acousticien pour obtenir des conseils. Les principales sources de résonances sont :

- La surface en carrelage de la salle
- Les murs et fenêtres est-ouest qui favorisent une résonance transversale

Il est bien sûr possible de faire des expertises plus détaillées, mais ceci a un coût. Le spécialiste conseille de s'occuper de ces 2 points, ce qui va améliorer considérablement la résonance.

Le préavis municipal 01/2015 prévoit la pose d'un parquet en bois sur toute la surface de la salle et la pose de revêtement acoustique spécifique (sous la forme de plaques en bois rainurées) sur les parois est et ouest, sous les fenêtres.

Travaux de transformations de l'espace cuisine.

La cuisine et son agencement datent de 1981, date de la construction de l'ensemble communal. Certes tous les utilisateurs de la salle communale n'utilisent pas la cuisine, mais beaucoup de locataires potentiels ont renoncé à la location de la salle parce que la cuisine et son agencement sont limités (petit lave-vaisselle, petit frigo, four, cuisson) et l'agencement actuel ne favorise pas le service. Pour ces raisons, la municipalité a prévu une transformation complète du secteur cuisine, avec un remaniement de l'espace afin de :

- Favoriser le service
- Augmenter les volumes frigorifiques
- Augmenter les surfaces de préparation
- Mettre à disposition de l'électroménager correspondant aux exigences actuelles

Le préavis Municipal 01/2015 prévoit aussi le remplacement de la vaisselle, des couverts et des verres ainsi que le remplacement des tables. Diverses esquisses ont été établies et le choix s'est finalement porté sur un mix avec des tables rondes et rectangulaires. Cette solution offre un total de 80 places autour des tables, un chiffre similaire à la configuration actuelle.

Le stockage des tables rondes est prévu dans l'angle ouest de la cuisine. Le stockage des tables rectangulaires et de toutes les chaises devra se faire dans la salle, le long des fenêtres, l'espace derrière le rideau actuel étant aménagé en agencement et rangement de cuisine.

Considération de la Commission

La commission a analysé les différents points du devis estimatif des travaux. Le point « Bâtiment » avec un total de Frs 157'100.- intègre notamment les sommes suivantes :

- | | |
|-------------------------------|--------------|
| - Revêtement acoustique | Frs 11'190.- |
| - Agencement de cuisine | Frs 72'300.- |
| - Parquet en bois de la salle | Frs 25'920.- |

La commission a aussi vu les détails des plans de transformation de l'espace cuisine. Le choix d'un agencement en Inox nous a semblé judicieux, dans le but d'avoir un revêtement sobre et facile d'entretien. Les volumes frigorifiques sont augmentés, avec des frigos tiroirs sous la partie Bar. Un lave-vaisselle à cycle très court, des fours à air chaud et une grande cuisson sont aussi prévus.

Comme cet espace sera beaucoup plus ouvert que l'actuel, la commission a relevé qu'il y aurait peut-être besoin de prévoir un système de stores à lamelles dans le but de pouvoir fermer lors de spectacles et représentations avec des artistes, pour ne pas avoir une vue sur l'agencement. La commission a aussi relevé que le choix des fours devrait s'orienter sur des fours air chaud, simples à manipuler.

La Commission trouve que ces travaux seraient un plus pour notre salle communale. Une construction datant de 1981 mériterait ce type d'investissement dans le but de maintenir et améliorer le patrimoine communal.

Conclusions.

En conclusion, et au vu de ce qui précède, la commission ad'hoc vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'adopter le projet de travaux de rénovations de la grande salle de commune (Maison de Commune).

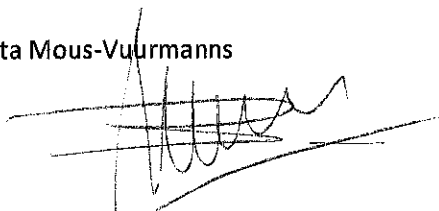
Eric Affolter, Rapporteur



Mme Edith Chabloz



Mme Brigitta Mous-Vuurmanns



Mr Pierre-Maurice Blanc

